



# Assemblée générale

Cinquante-deuxième session

27 mai 1997

## Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999\*

### Titre IV

#### Coopération internationale pour le développement

### Chapitre 9 Information économique et sociale et analyse des politiques

(Programme 7 du plan à moyen terme  
pour la période 1998-2001)

#### Table des matières

|  | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Vue d'ensemble . . . . .   | 1           |
| A. Organes directeurs . . . . .  | 4           |
| 1. Commission de statistique . . . . .   | 5           |
| 2. Commission de la population et du développement . . . . .                                     | 5           |
| B. Direction exécutive et administration . . . . .   | 6           |
| C. Programme de travail . . . . .  | 8           |
| 1. Statistiques . . . . .  | 9           |
| 2. Population . . . . .  | 15          |
| 3. Tendances, questions et politiques relatives au développement mondial . . . . .               | 20          |
| 4. Approche mondiale de diverses questions et politiques sociales et micro-économiques . . . . . | 24          |
| D. Appui aux programmes . . . . .  | 28          |

\* Le présent document contient le chapitre 9 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session (A/52/6/Rev.1)*.

---

## **Chapitre 9**

### **Information économique et sociale et analyse des politiques**

(Programme 7 du plan à moyen terme  
pour la période 1998-2001)

#### **Vue d'ensemble**

- 9.1 Le programme sera exécuté par le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques.
- 9.2 Il vise essentiellement à promouvoir une approche intégrée des aspects économiques, sociaux et écologiques du développement en fournissant des informations sur les mécanismes de développement et en contribuant à faire mieux connaître et comprendre ces processus. À cette fin, il réunit et diffuse des données, analyse des expériences de développement et mène des activités de coopération technique. Il aide ainsi les gouvernements, la communauté internationale et les organisations non gouvernementales à définir des priorités en matière de développement et à arrêter aux échelons international, national et local des politiques et mesures visant à y répondre.
- 9.3 Divers textes émanant d'organes intergouvernementaux dont l'Assemblée générale, le Conseil économique et social, la Commission de statistique et la Commission de la population et du développement portent autorisation du programme. Nombre de ces textes bien établis constituent le fondement de nombreuses activités du programme. Les programmes d'action adoptés par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la Conférence internationale sur la population et le développement, le Sommet mondial pour le développement social et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes ont ajouté de nouvelles dimensions à ce programme.
- 9.4 Le programme comporte quatre sous-programmes consacrés chacun à un domaine sectoriel ou thématique précis et qui donnent aux organes intergouvernementaux et à la communauté internationale une vue globale de la situation dans leurs domaines de compétence respectifs, se complétant par ailleurs de diverses manières. De plus en plus, les activités d'analyse, d'information et de coopération technique de chaque sous-programme sont menées selon une approche synergique. Par exemple, les activités de coopération technique, notamment dans le domaine de la statistique et de la population, tirent parti du vaste capital de connaissances et de compétences accumulé par le Département.
- 9.5 Les ressources prévues pour le programme font apparaître une augmentation de 1 426 500 dollars, soit 3 %, qui s'explique par l'application des nouvelles règles concernant les taux de vacance de postes, l'effet différé de la création de nouveaux postes (1 D-2, 1 P-5, 1 P-3 et 2 P-2) pendant l'exercice biennal 1996-1997, l'augmentation des ressources demandées, pour des activités de fond autres que la création de postes, la participation aux dépenses du Centre international de calcul de Genève, et la suppression envisagée de 6 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur (1 D-1, 1 P-5 et 4 P-2) et 14 postes d'agent des services généraux (3 postes d'agent de 1re classe et 11 postes d'agent d'autres classes). En pourcentage, les ressources totales allouées au Département se répartiraient comme suit :

|  | <i>Budget ordinaire</i> | <i>Fonds extra-budgétaires</i> |
|--|-------------------------|--------------------------------|
|  | <i>(en pourcentage)</i> |                                |
| A. Organes directeurs . . . . .                    | 0,3                     | —                              |
| B. Direction exécutive et administration . . . . . | 2,4                     | —                              |
| C. Programme de travail . . . . .                  | 92,1                    | 98,8                           |
| D. Appui au programme . . . . .                    | 5,2                     | 1,2                            |
| <b>Total</b>                                       | <b>100,0</b>            | <b>100,0</b>                   |

9.6 La répartition de ces ressources par domaine d'activité et objet de dépense est présentée de manière détaillée dans les tableaux 9.1 à 9.3 ci-dessous.

Tableau 9.1

**Prévisions de dépenses, par rubrique**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

| <i>Rubrique</i>                          | <i>1994-1995<br/>Dépenses</i> | <i>1996-1997<br/>Crédits ouverts</i> | <i>Accroissement des ressources</i> |                    | <i>Total avant réévaluation des coûts</i> | <i>Réévaluation des coûts</i> | <i>1998-1999<br/>Crédits demandés</i> |
|--|-------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|---|-------------------------------|---------------------------------------|
|  |                               |                                      | <i>Montant</i>                      | <i>Pourcentage</i> |   |                               |                                       |
| A. Organes directeurs                    | 785,6                         | 146,6                                | —                                   | —                  | 146,6                                     | 8,9                           | 155,5                                 |
| B. Direction exécutive et administration | 1 964,3                       | 1886,4                               | (709,9)                             | (37,6)             | 1 176,5                                   | 71,9                          | 1 248,4                               |
| C. Programme de travail                  | 41 901,5                      | 42 846,5                             | 2 012,3                             | 4,6                | 44 858,8                                  | 2 608,2                       | 47 467,0                              |
| D. Appui aux programmes                  | 2 673,8                       | 2 396,7                              | 124,1                               | 5,1                | 2 520,8                                   | 156,1                         | 2 676,9                               |
| <b>Total</b>                             | <b>47 325,2</b>               | <b>47 276,2</b>                      | <b>1 426,5</b>                      | <b>3,0</b>         | <b>48 702,7</b>                           | <b>2 845,1</b>                | <b>51 547,8</b>                       |

2) *Fonds extrabudgétaires*

|                       | <i>1994-1995<br/>Dépenses</i> | <i>1996-1997<br/>Montant estimatif</i> | <i>Provenance des fonds</i>  | <i>1998-1999<br/>Montant estimatif</i> |
|-----------------------|-------------------------------|--|--|--|
|                       | —                             | —                                      | a) Services d'appui à :  |  |
|                       | 3 041,0                       | 401,2                                  | i) Des organismes des Nations Unies  | —                                      |
|                       |                               |  | ii) Des activités extrabudgétaires   | 404,6                                  |
|                       | 343,6                         | —                                      | b) Activités de fond :   |  |
|                       |                               |  | Fonds d'affectation spéciale pour la recherche économique et sociale                             | —                                      |
|                       | 337,5                         | 255,0                                  | Fonds d'affectation spéciale pour la planification et les projections relatives au développement | 241,0                                  |
|                       | 16,2                          | 16,6                                   | Fonds d'affectation spéciale pour le projet de comparaison internationale                        | —                                      |
|                       | 1 267,2                       | 2 759,3                                | FNUAP  | 2 920,6                                |
|                       | 30,6                          | 37,4                                   | Autres sources   | 40,0                                   |
|                       | 3 445,8                       | 3 212,0                                | c) Projets opérationnels :   |  |
|                       |                               |  | FNUAP  | 3 920,0                                |
| <b>Total</b>          | <b>8 481,9</b>                | <b>6 681,5</b>                         |  | <b>7 526,2</b>                         |
| <b>Total 1) et 2)</b> | <b>55 807,1</b>               | <b>53 957,7</b>                        |  | <b>59 074,0</b>                        |

Tableau 9.2

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

| Objet de dépense                 | 1993-1994<br>Dépenses | 1996-1997<br>Crédits ouverts | Accroissement des<br>ressources |             | Total avant<br>réévaluation<br>des coûts | Rééva-<br>luation<br>des coûts | 1998-1999<br>Crédits<br>demandés |
|----------------------------------|-----------------------|------------------------------|---------------------------------|-------------|--|--------------------------------|----------------------------------|
|                                  |                       |                              | Montant                         | Pourcentage |  |                                |                                  |
| Postes                           | 43 830,0              | 43 611,6                     | 967,9                           | 2,2         | 44 579,5                                 | 2 597,7                        | 47 177,2                         |
| Autres dépenses de personnel     | 768,4                 | 272,7                        | 230,7                           | 84,4        | 503,4                                    | 30,2                           | 533,6                            |
| Consultants et experts           | 585,4                 | 773,1                        | (16,4)                          | (2,1)       | 756,7                                    | 45,4                           | 802,1                            |
| Voyages                          | 524,7                 | 576,9                        | (88,4)                          | (15,3)      | 488,5                                    | 29,4                           | 517,9                            |
| Services contractuels            | 538,6                 | 591,9                        | (34,0)                          | (5,7)       | 557,9                                    | 33,4                           | 591,3                            |
| Frais généraux de fonctionnement | 869,2                 | 831,8                        | (31,6)                          | (3,7)       | 800,2                                    | 47,9                           | 848,1                            |
| Dépenses de représentation       | 4,3                   | 4,7                          | —                               | —           | 4,7                                      | 0,3                            | 5,0                              |
| Fournitures et accessoires       | 66,1                  | 59,4                         | —                               | —           | 59,4                                     | 3,5                            | 62,9                             |
| Mobilier et matériel             | 138,5                 | 554,1                        | (190,9)                         | (34,4)      | 363,2                                    | 22,1                           | 385,3                            |
| Subventions et contributions     | —                     | —                            | 589,2                           | —           | 589,2                                    | 35,2                           | 624,4                            |
| <b>Total</b>                     | <b>47 325,2</b>       | <b>47 276,2</b>              | <b>1 426,5</b>                  | <b>3,0</b>  | <b>48 702,7</b>                          | <b>2 845,1</b>                 | <b>51 547,8</b>                  |

2) *Fonds extrabudgétaires*

|                       | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Montant<br>estimatif | Objet de dépense                 | 1998-1999<br>Montant<br>estimatif |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
|                       | 6 737,4               | 5 034,6                           | Postes                           | 5 713,6                           |
|                       | 387,6                 | —                                 | Autres dépenses de personnel     | —                                 |
|                       | 771,1                 | 564,5                             | Consultants et experts           | 530,9                             |
|                       | 276,0                 | 464,5                             | Voyages                          | 550,5                             |
|                       | 98,8                  | 184,0                             | Services contractuels            | 130,0                             |
|                       | 17,6                  | 51,5                              | Frais généraux de fonctionnement | 69,0                              |
|                       | 7,4                   | 23,8                              | Fournitures et accessoires       | 26,8                              |
|                       | 81,6                  | 98,7                              | Mobilier et matériel             | 111,3                             |
|                       | —                     | —                                 | Amélioration des locaux          | —                                 |
|                       | —                     | 108,0                             | Subventions et contributions     | 110,0                             |
|                       | 104,4                 | 151,9                             | Dépenses diverses                | 284,1                             |
| <b>Total</b>          | <b>8 481,9</b>        | <b>6 681,5</b>                    |                                  | <b>7 526,2</b>                    |
| <b>Total 1) et 2)</b> | <b>55 807,1</b>       | <b>53 957,7</b>                   |                                  | <b>59 074,0</b>                   |

Tableau 9.3

**Postes nécessaires<sup>a</sup>**

*Unité administrative : Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques*

|  | Postes permanents |            | Postes temporaires |           |                        |           | Total      |            |
|--|-------------------|------------|--------------------|-----------|------------------------|-----------|------------|------------|
|  | Budget ordinaire  |            | Budget ordinaire   |           | Fonds extrabudgétaires |           | Total      |            |
|  | 1996-1997         | 1998-1999  | 1996-1997          | 1998-1999 | 1996-1997              | 1998-1999 | 1996-1997  | 1998-1999  |
| <b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b> |                   |            |                    |           |                        |           |            |            |
| SGA  | 1                 | 1          | —                  | —         | —                      | —         | 1          | 1          |
| D-2  | 4                 | 4          | —                  | —         | —                      | —         | 4          | 4          |
| D-1  | 13                | 12         | —                  | —         | 2                      | 2         | 15         | 14         |
| P-5  | 28                | 27         | —                  | —         | 7                      | 9         | 35         | 36         |
| P-4/3  | 76                | 79         | —                  | —         | 7                      | 6         | 83         | 85         |
| P-2/1  | 26                | 19         | —                  | —         | 4                      | 4         | 30         | 23         |
| <b>Total</b>   | <b>148</b>        | <b>142</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>20</b>              | <b>21</b> | <b>167</b> | <b>162</b> |
| <b>Agents des services généraux</b>                        |                   |            |                    |           |                        |           |            |            |
| 1re classe   | 29                | 26         | —                  | —         | —                      | —         | 29         | 26         |
| Autres classes   | 101               | 90         | —                  | —         | 9                      | 9         | 110        | 99         |
| <b>Total</b>   | <b>130</b>        | <b>116</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>9</b>               | <b>9</b>  | <b>139</b> | <b>125</b> |
| <b>Total général</b>                                       | <b>278</b>        | <b>258</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>29</b>              | <b>30</b> | <b>307</b> | <b>288</b> |

<sup>a</sup> En outre, les services de quatre administrateurs (1 P-5 et 3 P-4) ont été fournis à titre gratuit dans le cadre d'un prêt non remboursable pour l'exercice biennal 1996-1997. Le même nombre d'administrateurs devrait être mis gratuitement à la disposition du programme pendant l'exercice biennal 1998-1999.

## A. Organes directeurs

Tableau 9.4

**Prévisions de dépenses, par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Programme  | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Crédits ouverts | Accroissement des ressources |             | Total avant réévaluation des coûts | Réévaluation des coûts | 1998-1999<br>Crédits demandés |
|--|-----------------------|------------------------------|------------------------------|-------------|------------------------------------|------------------------|-------------------------------|
|  |                       |                              | Montant                      | Pourcentage |                                    |                        |                               |
| 1. Commission de statistique                                       | 103,4                 | 56,1                         | —                            | —           | 56,1                               | 3,4                    | 59,5                          |
| 2. Commission de la population et du développement                 | 41,2                  | 90,5                         | —                            | —           | 90,5                               | 5,5                    | 96,0                          |
| 3. Conférence internationale sur la population et le développement | 634,0                 | —                            | —                            | —           | —                                  | —                      | —                             |
| 4. Quatrième Conférence mondiale sur les femmes                    | 7,0                   | —                            | —                            | —           | —                                  | —                      | —                             |
| <b>Total</b>   | <b>785,6</b>          | <b>146,6</b>                 | <b>—</b>                     | <b>—</b>    | <b>146,6</b>                       | <b>8,9</b>             | <b>155,5</b>                  |

## 1. Commission de statistique

- 9.7 La Commission de statistique a été créée par le Conseil économique et social dans sa résolution 8 (I) des 16 et 18 février 1946. Le mandat de la Commission, qui est énoncé dans les résolutions 8 (I) et 8 (II) du 21 juin 1946, et 1566 (L) du 3 mai 1971, consiste à aider le Conseil : a) à encourager l'élaboration de statistiques nationales et l'amélioration de leur comparabilité; b) à coordonner les activités des institutions spécialisées en matière de statistique; c) à développer le service central de statistique du Secrétariat; d) à donner aux organes de l'ONU des avis sur les questions générales relatives à la collecte, à l'interprétation et à la diffusion de données statistiques; et e) à favoriser l'amélioration des méthodes statistiques en général.
- 9.8 Le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination a été créé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1306 (XLIV) du 31 mai 1968. À sa dix-septième session, la Commission de statistique a décidé de donner au Groupe de travail le mandat suivant : a) s'occuper des questions de politique, de coordination et de priorité relatives aux programmes statistiques des organismes des Nations Unies; b) être un moyen pour la Commission de statistique de garder le contact, entre deux sessions, avec les travaux de la Division de statistique du Secrétariat et des services de statistique des institutions spécialisées; c) examiner, en ce qui concerne les organismes des Nations Unies, les questions courantes relatives à l'organisation, aux politiques, aux arrangements et aux priorités pour le traitement électronique des statistiques économiques et sociales, y compris les banques de données; et d) examiner les questions relatives aux statistiques requises pour les études et les évaluations.
- 9.9 La trentième session de la Commission de statistique se tiendra du 1er au 5 mars 1999 et la dix-neuvième session du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination se tiendra du 10 au 13 février 1998.

## 2. Commission de la population et du développement

- 9.10 La Commission de la population a été créée par le Conseil économique et social dans sa résolution 3 (III) du 3 octobre 1946. Son mandat a été défini à l'origine dans la résolution 150 (VII) du Conseil, en date du 10 août 1948. À la suite de la Conférence internationale sur la population et le développement et de l'adoption du Programme d'action de la Conférence, l'Assemblée générale, dans sa résolution 49/128 du 19 décembre 1994, a décidé que la Commission de la population prendrait le nom de Commission de la population et du développement et qu'elle se réunirait tous les ans. L'Assemblée a également révisé le mandat de la Commission. Cette révision a été complétée par la résolution 50/124 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 1995. Le nombre de membres de la Commission a été porté de 24 à 47, chaque membre étant élu pour un mandat de quatre ans (décision 1995/320 du Conseil en date du 12 décembre 1995). La Commission se réunit normalement tous les ans pour une période de cinq jours ouvrables.
- 9.11 Le mandat révisé de la Commission prévoit les activités suivantes : a) études et avis au Conseil sur les questions de population et tendances dans ce domaine, intégration des stratégies de population et de développement, les politiques et programmes concernant la population et les questions de développement connexes, fourniture d'une assistance en matière de population, examen de toutes questions ayant trait à la population et au développement au sujet desquelles les principaux organes ou les organes subsidiaires de l'ONU et des institutions spécialisées demandent un avis; b) suivi, examen et évaluation de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux national, régional et mondial, détermination des causes de réussite et d'échec et fourniture d'avis au Conseil sur ce sujet; et c) examen des résultats des travaux de recherche et d'analyse consacrés à l'interaction entre population et développement aux niveaux national, régional et mondial et fourniture d'avis au Conseil sur ce sujet.

**Ressources nécessaires (aux taux courants)**

- 9.12 Un montant estimatif de 146 600 dollars est prévu au titre des activités des commissions techniques susmentionnées, ainsi qu'il est indiqué ci-après :
- a) Frais de voyage des membres de la Commission de statistique qui participeront à la trentième session de la Commission en 1999, et des membres du Groupe de travail de la Commission qui participeront à la dix-neuvième réunion du Groupe (56 100 dollars);
  - b) Frais de voyage des membres de la Commission de la population et du développement qui participeront aux trente et unième et trente-deuxième sessions de la Commission, en 1998 et 1999 respectivement (90 500 dollars).

**B. Direction exécutive et administration**

Tableau 9.5

**Prévisions de dépenses, par programme**  
(En milliers de dollars des États-Unis)

| Programme                        | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Crédits ouverts | Accroissement des<br>ressources |               | Total avant<br>réévaluation<br>des coûts | Rééva-<br>luation<br>des coûts | 1998-1999<br>Crédits<br>demandés |
|----------------------------------|-----------------------|------------------------------|---------------------------------|---------------|--|--------------------------------|----------------------------------|
|                                  |                       |                              | Montant                         | Pour-centage  |  |                                |                                  |
| Postes                           | 1 766,4               | 1 412,7                      | (238,2)                         | (16,8)        | 1 174,5                                  | 71,7                           | 1 246,2                          |
| Consultants et experts           | 142,7                 | 159,7                        | (159,7)                         | (100,0)       | —  | —                              | —                                |
| Voyages                          | 48,9                  | 115,7                        | (115,7)                         | (100,0)       | —  | —                              | —                                |
| Frais généraux de fonctionnement | 6,3                   | 5,8                          | (3,8)                           | (65,5)        | 2,0                                      | 0,2                            | 2,2                              |
| Mobilier et matériel             | —                     | 192,5                        | (192,5)                         | (100,0)       | —  | —                              | —                                |
| <b>Total</b>                     | <b>1 964,3</b>        | <b>1 886,4</b>               | <b>(709,9)</b>                  | <b>(37,6)</b> | <b>1 176,5</b>                           | <b>71,9</b>                    | <b>1 248,4</b>                   |

Tableau 9.6

**Postes nécessaires**

*Programme : Direction exécutive et administration*

|  | Postes permanents |           | Postes temporaires |           |                        |           | Total     |           |
|--|-------------------|-----------|--------------------|-----------|------------------------|-----------|-----------|-----------|
|  | Budget ordinaire  |           | Budget ordinaire   |           | Fonds extrabudgétaires |           |           |           |
|  | 1996-1997         | 1998-1999 | 1996-1997          | 1998-1999 | 1996-1997              | 1998-1999 | 1996-1997 | 1998-1999 |
| <b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b> |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| SGA  | 1                 | 1         | —                  | —         | —                      | —         | 1         | 1         |
| D-1  | 1                 | —         | —                  | —         | —                      | —         | 1         | —         |
| P-5  | 1                 | 1         | —                  | —         | —                      | —         | 1         | 1         |
| P-4/3  | 1                 | 1         | —                  | —         | —                      | —         | 1         | 1         |
| <b>Total</b>   | <b>4</b>          | <b>3</b>  | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>4</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Agents des services généraux</b>                        |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| 1re classe   | —                 | —         | —                  | —         | —                      | —         | —         | —         |
| Autres classes   | 3                 | 3         | —                  | —         | —                      | —         | 3         | 3         |
| <b>Total</b>   | <b>3</b>          | <b>3</b>  | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>3</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Total général</b>                                       | <b>7</b>          | <b>6</b>  | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>7</b>  | <b>6</b>  |

9.13 Le Bureau du Secrétaire général adjoint assure la direction, la supervision et la gestion d'ensemble du Département dans le cadre de l'exécution de son mandat et de son programme de travail approuvé. Dans le cadre de ses activités de gestion et de coordination, le Bureau publie un bulletin mensuel intitulé «DESIPA in Brief». Il travaille en collaboration avec d'autres départements sur les questions relevant du programme de travail qui présentent un intérêt commun ainsi qu'avec les commissions régionales. Il supervise également l'élaboration de la série de documents de travail sur les problèmes récents ou nouveaux que le Département s'attache à traiter.

**Ressources nécessaires (aux taux courants)**

*Postes*

9.14 Un poste de Secrétaire général adjoint, un poste de P-5, un poste de P-4 et trois postes d'agent des services généraux de classes autres que la 1re classe sont demandés pour le Bureau du Secrétaire général adjoint. Il est proposé de supprimer un poste D-1.

*Frais généraux de fonctionnement*

9.15 Les ressources prévues (2 000 dollars) sont destinées à couvrir les dépenses d'entretien du matériel de bureautique du Bureau du Secrétaire général adjoint.



## C. Programme de travail

Tableau 9.7

### Prévisions de dépenses, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

| Programme  | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Crédits ouverts | Accroissement des ressources |              | Total avant réévaluation des coûts | Réévaluation des coûts | 1998-1999<br>Crédits demandés |
|--|-----------------------|------------------------------|------------------------------|--------------|------------------------------------|------------------------|-------------------------------|
|  |                       |                              | Montant                      | Pour-centage |                                    |                        |                               |
| 1. Statistiques  | 22 579,9              | 21 471,0                     | 1 483,7                      | 6,9          | 22 954,7                           | 1 176,8                | 24 131,5                      |
| 2. Population  | 6 845,9               | 7 689,3                      | 221,7                        | 2,8          | 7 911,9                            | 515,4                  | 8 426,4                       |
| 3. Tendances, questions et politiques relatives au développement mondial               | 11 362,6              | 9 180,9                      | 100,3                        | 1,0          | 9 281,2                            | 595,4                  | 9 876,6                       |
| 4. Approche mondiale de diverses questions et politiques sociales et micro-économiques | 1 113,1               | 4 505,2                      | 206,6                        | 4,5          | 4 711,9                            | 320,6                  | 5 032,5                       |
| <b>Total</b>   | <b>41 901,5</b>       | <b>42 846,5</b>              | <b>2 012,3</b>               | <b>4,6</b>   | <b>44 858,8</b>                    | <b>2 608,2</b>         | <b>47 467,0</b>               |

#### 2) Fonds extrabudgétaires

|                       | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Montant estimatif | Provenance des fonds   | 1998-1999<br>Montant estimatif |
|-----------------------|-----------------------|--------------------------------|--|--------------------------------|
|                       | —                     | —                              | a) Services d'appui à :  |                                |
|                       | 2 869,0               | 295,2                          | i) Des organismes des Nations Unies  | —                              |
|                       |                       |                                | ii) Des activités extrabudgétaires   | 298,6                          |
|                       | 343,6                 | —                              | b) Activités de fond :   |                                |
|                       |                       |                                | Fonds d'affectation spéciale pour la recherche économique et sociale                             | —                              |
|                       | 337,5                 | 255,0                          | Fonds d'affectation spéciale pour la planification et les projections relatives au développement | 241,0                          |
|                       | 16,2                  | 16,6                           | Fonds d'affectation spéciale pour le projet de comparaison internationale                        | —                              |
|                       | 1 267,2               | 2 759,3                        | FNUAP  | 2 920,6                        |
|                       | 30,6                  | 37,4                           | Autres sources   | 40,0                           |
|                       | 3 445,8               | 3 212,0                        | c) Projets opérationnels :   |                                |
|                       |                       |                                | FNUAP  | 3 920,0                        |
| <b>Total</b>          | <b>8 309,9</b>        | <b>6 575,5</b>                 |  | <b>7 420,2</b>                 |
| <b>Total 1) et 2)</b> | <b>50 211,4</b>       | <b>49 422,0</b>                |  | <b>54 887,2</b>                |

## Sous-programme 1

### Statistiques

Tableau 9.8

#### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

##### 1) Budget ordinaire

| Objet de dépense                 | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Crédits ouverts | Accroissement des<br>ressources |                  | Total avant<br>réévaluation<br>des coûts | Rééva-<br>luation<br>des coûts | 1998-1999<br>Crédits<br>demandés |
|----------------------------------|-----------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------|--|--------------------------------|----------------------------------|
|                                  |                       |                              | Montant                         | Pour-<br>centage |  |                                |                                  |
| Postes                           | 21 517,2              | 20 193,8                     | 585,9                           | 2,9              | 20 779,7                                 | 1 046,6                        | 21 826,3                         |
| Autres dépenses de personnel     | —                     | —                            | 269,9                           | —                | 269,9                                    | 16,1                           | 286,0                            |
| Consultants et experts           | 163,4                 | 307,0                        | 39,6                            | 12,8             | 346,6                                    | 20,7                           | 367,3                            |
| Voyages                          | 119,7                 | 88,9                         | 52,0                            | 58,4             | 140,9                                    | 8,4                            | 149,3                            |
| Services contractuels            | 421,9                 | 388,2                        | (22,1)                          | (5,6)            | 366,1                                    | 21,9                           | 388,0                            |
| Frais généraux de fonctionnement | 281,8                 | 335,5                        | (90,4)                          | (26,9)           | 245,1                                    | 14,7                           | 259,8                            |
| Mobilier et matériel             | 75,9                  | 157,6                        | 59,6                            | 37,8             | 217,2                                    | 13,2                           | 230,4                            |
| Subventions et contributions     | —                     | —                            | 589,2                           | —                | 589,2                                    | 35,2                           | 624,4                            |
| <b>Total</b>                     | <b>22 579,9</b>       | <b>21 471,0</b>              | <b>1 483,7</b>                  | <b>6,9</b>       | <b>22 954,7</b>                          | <b>1 176,8</b>                 | <b>24 131,5</b>                  |

##### 2) Fonds extrabudgétaires

|                       | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Montant<br>estimatif | Objet de dépense   | 1998-1999<br>Montant<br>estimatif |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------------------|--|-----------------------------------|
|                       | —                     | —                                 | a) Service d'appui à :   |                                   |
|                       | 2 869,0               | 295,2                             | i) Des organismes des Nations Unies  | —                                 |
|                       |                       |                                   | ii) Des activités extrabudgétaires   | 298,6                             |
|                       | 343,6                 | —                                 | b) Activités de fond :   |                                   |
|                       | —                     | 2 015,0                           | Fonds d'affectation spéciale pour la recherche<br>économique et sociale internationale | —                                 |
|                       | 16,2                  | 16,6                              | FNUAP  | 2 113,0                           |
|                       |                       |                                   | Fonds d'affectation pour le projet de<br>comparaison internationale                    | —                                 |
|                       | 2 098,5               | 2 082,0                           | c) Projets opérationnels :   |                                   |
|                       |                       |                                   | FNUAP  | 2 135,0                           |
| <b>Total</b>          | <b>5 327,3</b>        | <b>4 408,8</b>                    |  | <b>4 546,6</b>                    |
| <b>Total 1) et 2)</b> | <b>27 907,2</b>       | <b>25 879,8</b>                   |  | <b>28 678,1</b>                   |

Tableau 9.9

**Postes nécessaires<sup>a</sup>**

*Programme : statistique*

|  | Postes permanents |            | Postes temporaires |           |                        |           | Total      |            |
|--|-------------------|------------|--------------------|-----------|------------------------|-----------|------------|------------|
|  | Budget ordinaire  |            | Budget ordinaire   |           | Fonds extrabudgétaires |           | Total      |            |
|  | 1996-1997         | 1998-1999  | 1996-1997          | 1998-1999 | 1996-1997              | 1998-1999 | 1996-1997  | 1998-1999  |
| <b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b> |                   |            |                    |           |                        |           |            |            |
| D-2  | 1                 | 1          | —                  | —         | —                      | —         | 1          | 1          |
| D-1  | 6                 | 6          | —                  | —         | 2                      | 2         | 8          | 8          |
| P-5  | 9                 | 9          | —                  | —         | 4                      | 4         | 13         | 13         |
| P-4/3  | 34                | 37         | —                  | —         | 4                      | 4         | 38         | 41         |
| P-2/1  | 17                | 12         | —                  | —         | 2                      | 2         | 19         | 14         |
| <b>Total</b>   | <b>67</b>         | <b>65</b>  | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>12</b>              | <b>12</b> | <b>79</b>  | <b>77</b>  |
| <b>Agents des services généraux</b>                        |                   |            |                    |           |                        |           |            |            |
| 1re classe   | 12                | 12         | —                  | —         | —                      | —         | 12         | 12         |
| Autres classes   | 54                | 48         | —                  | —         | 5                      | 5         | 59         | 53         |
| <b>Total</b>   | <b>66</b>         | <b>60</b>  | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>5</b>               | <b>5</b>  | <b>71</b>  | <b>65</b>  |
| <b>Total général</b>                                       | <b>133</b>        | <b>125</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>17</b>              | <b>17</b> | <b>150</b> | <b>142</b> |

<sup>a</sup> En outre, les services de trois administrateurs (1 P-5 et 2 P-4) ont été fournis à titre gratuit dans le cadre d'un prêt non remboursable pour l'exercice biennal 1996-1997. Le même nombre d'administrateurs devrait être mis à la disposition du programme à titre gracieux pendant l'exercice biennal 1998-1999.

- 9.16 Le sous-programme sera exécuté par la Division de statistique.
- 9.17 Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, la Division de statistique continuera d'apporter une contribution technique aux activités de la Commission de statistique et à ses groupes de travail et de servir de centre mondial de collecte, de normalisation, d'analyse et de diffusion de l'information économique, sociale et connexe, une attention particulière étant accordée au système de données sur le commerce international, l'environnement, l'énergie, la production industrielle, la comptabilité nationale et les statistiques démographiques et sociales. La Division continuera en particulier à mettre au point, en coopération avec les commissions régionales, un système de gestion de l'information économique et sociale (UNESIS) des Nations Unies qui comprendra la collecte, le traitement, le stockage, l'échange, la diffusion d'informations économiques et sociales aux fins de l'élaboration de politiques.
- 9.18 On s'efforcera tout particulièrement de rendre les données économiques et sociales plus utiles et plus accessibles aux décideurs aux niveaux national et international. La mise au point et l'application de nouvelles techniques de traitement de données, de mise en réseau et de contrôle de la qualité pour renforcer la portée des données, leur fiabilité, la rapidité avec laquelle elles sont recueillies, traitées et diffusées permettront d'améliorer la qualité des statistiques internationales et métadonnées ainsi que leur utilité pour le suivi et l'analyse des politiques.
- 9.19 La Division de statistique continuera de s'efforcer d'encourager un nombre croissant de pays à appliquer le Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993. Elle entreprendra, en étroite collaboration avec des organisations internationales, une série d'activités visant à améliorer les statistiques économiques et à promouvoir le Système de comptabilité nationale, notamment grâce à une formation et à d'autres formes de coopération technique.

- 9.20 Le sous-programme continuera de jouer un rôle important dans la mise en oeuvre d'Action 21, notamment en ce qui concerne la mise au point et la diffusion de statistiques sur la comptabilité environnementale et économique intégrée et d'indicateurs du développement durable. Ainsi, le Système de comptabilité environnementale et économique intégrée (SCEE) sera révisé afin que la communauté internationale soit mieux à même de mesurer les répercussions de l'activité humaine sur l'environnement et les dépenses effectuées dans ce domaine.
- 9.21 Pour suivre les progrès réalisés en ce qui concerne les dimensions humaines du développement, la Division développera la portée et la diffusion de séries homogènes et intégrées de statistiques sociales (y compris en particulier les statistiques démographiques, les statistiques du logement, les statistiques ventilées par sexe et les statistiques sur l'invalidité, ainsi que les indicateurs sociaux et leur analyse.
- 9.22 La Division continuera de coordonner et d'harmoniser la collecte et la diffusion de données statistiques par les organismes internationaux. Elle continuera également d'aider les États Membres à créer et à renforcer leurs capacités institutionnelles dans le domaine des statistiques et du traitement de données statistiques dans le cadre de services consultatifs, d'ateliers, de séminaires et de bourses. L'élaboration et la coordination de normes statistiques internationales demeurera un aspect essentiel du sous-programme.

### Activités

- 9.23 Les activités suivantes seront entreprises durant l'exercice biennal :
- a) *Services d'organes intergouvernementaux et organes d'experts*
    - i) *Services fonctionnels nécessaires pour les réunions.* Commission de statistique (14 réunions); Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination (10 réunions); Comité des contributions (80 réunions); Cinquième Commission de l'Assemblée générale (20 réunions);
    - ii) *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Neuf rapports à la trentième session de la Commission de statistique sur les progrès réalisés dans le domaine des statistiques du commerce international; de la comptabilité nationale; les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques, y compris le Programme de comparaison internationale; les classifications internationales; le projet de normes du Système de gestion de l'information économique et sociale des Nations Unies pour la structure des données et les métadonnées en vue de l'échange et de la diffusion de données à l'échelon international; un rapport du Groupe de travail à sa dix-neuvième session; deux rapports du Sous-Comité du Comité administratif de coordination sur les activités statistiques; un rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques de l'environnement; un rapport sur les progrès réalisés dans le domaine des statistiques démographiques et sociales, des statistiques du logement et des statistiques ventilées par sexe; un rapport sur l'élaboration d'indicateurs relatifs aux droits des femmes au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes; un rapport sur l'établissement de statistiques ventilées par sexe à la Commission de la condition de la femme; un rapport sur l'établissement de statistiques des établissements humains à la Commission des établissements humains; un rapport sur l'enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale; un rapport sur l'inventaire des activités de collecte des données statistiques au Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination; et plans généraux de rapports de fond à soumettre à la Commission de statistique à sa trentième session;
    - iii) *Réunions de groupes d'experts ad hoc.* Sept réunions de groupes d'experts ad hoc consacrées aux statistiques de l'environnement; aux statistiques de l'état civil et aux systèmes d'enregistrement des faits d'état civil; à l'établissement des statistiques du commerce international; à l'informatisation de la comptabilité nationale; aux classifications économiques et sociales internationales (deux réunions d'experts); à l'examen du projet de normes du système de gestion

de l'information économique et sociale des Nations Unies pour la structure des données et les métadonnées en vue de l'échange et de la diffusion de données à l'échelon international;

- b) *Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
- i) *Soixante-neuf publications en série.* Répertoire des indicateurs de l'environnement; *Newsletter of Environment Statistics* (4); *Annuaire des statistiques industrielles* «Statistiques de production (par produit)» (1996 et 1997); *Energy Balances and Electricity Profiles*; Annuaire des statistiques de l'énergie, (1996 et 1997); Annuaire démographique, 48e et 49e éditions (support papier et CD-ROM); *Population and Vital Statistics Report* (8); *Compendium of Human Settlements Statistics*; Bulletin mensuel de statistiques (24, sur papier et sur Internet); Annuaire statistique, 1998 et 1999; *World Statistics Pocketbook* (1998 et 1999); Annuaire des statistiques du commerce international, vol. I et II (45e et 46e éditions; sur papier et sur microfiches); *Microfiches of international trade statistics* (2); Annuaire des statistiques de comptabilité internationale (1996 et 1997, sur papier); *SNA Newsletter: SNA News and Notes* (4); huit mises à jour trimestrielles de la Série nationale de données sociales minimales; *Standard Country or Area Codes for Statistical Use* (Rev. 5); quatre notes techniques sur les statistiques de la population et les systèmes d'information;
  - ii) *Onze publications isolées.* Rapport sur les études de pays sur la comptabilité et l'environnement; Principes et recommandations touchant les recensements de la population et de l'habitation (CD-ROM); Indicateurs sur les femmes et les hommes (support papier et Internet); Principes et recommandations relatifs aux statistiques de l'état civil et aux systèmes d'enregistrement des faits d'état civil; Guide sur l'établissement et l'analyse des statistiques de la justice pénale (en collaboration avec la Division de la prévention du crime et de la justice pénale); Publication technique : normes du système de gestion de l'information économique et sociale des Nations Unies pour la structure des données et les métadonnées en vue de l'échange et de la diffusion de données à l'échelon international; Répertoire des expériences des pays en matière d'informatisation de la comptabilité nationale; Rapport technique sur l'établissement des comptes de production pour le secteur financier; Répertoire des expériences des pays en matière d'établissement de la comptabilité des ménages; Comparaisons mondiales du produit intérieur brut et du pouvoir d'achat en valeur réelle, 1993; Classification fonctionnelle du Système de comptabilité nationale;
  - iii) *Supports techniques.* Documents techniques sur les statistiques et la comptabilité de l'environnement (publication annuelle); état récapitulatif des activités dans le domaine des statistiques de l'environnement; liste révisée de produits destinée à être utilisés dans le domaine des statistiques de la production industrielle (par produit); utilisation de statistiques pour suivre l'application à l'échelon national de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; deuxième version de l'interface pour micro-ordinateurs «COMTRADE for Windows»; documents techniques sur les problèmes théoriques que posent la comptabilité nationale et satellite et son analyse (publication annuelle); matériel de formation aux fins de la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale; tableaux analytiques en série établis à l'aide de la base de données sur la comptabilité nationale (publication annuelle); tableaux de correspondance entre les classifications (publication annuelle); index alphabétique et numérique des sections 5 à 9 de la Classification centrale des produits, version 1.0; mise à jour de l'Inventaire des classifications (publication annuelle); classification des fonctions des administrations publiques (CAFP, Rev.1); classification de la consommation individuelle par objet; rapport sur l'inventaire des classifications; circulaire sur le Programme de comparaison internationale (sur papier et en ligne directe) (publication annuelle); mise à jour de la classification des dépenses du Programme de comparaison internationale sur la base de la Classification de la consommation individuelle par objet récemment révisée; projet de manuel du comptable sur les statistiques du commerce international; indicateurs d'infirmité sur Internet (1998) et mise à jour (1999); Wistat (version 4); Datahouse (version 2); *Disability: Trends and Statistics* et page d'accueil sur les statistiques de l'ONU sur le site Internet de l'ONU, (mises à jour mensuelles);

- iv) *Mise à jour des bases de données sur l'environnement*; les comptes nationaux; les statistiques générales de l'industrie relatives aux industries extractives, à l'électricité et à l'eau; les statistiques de la production (par produit); les indices de la production industrielle; les statistiques du bâtiment; les statistiques du commerce; les statistiques économiques et les classifications; les statistiques démographiques et sociales; les réponses aux demandes ponctuelles des États Membres et d'autres utilisateurs souhaitant obtenir des informations sur les concepts et méthodes recommandés à l'échelon international ainsi que sur les pratiques nationales en matière de statistiques de l'environnement, de l'énergie, de l'industrie, du commerce international, des statistiques économiques, des classifications ainsi que des statistiques démographiques et sociales; fourniture d'informations sur bandes magnétiques, disquettes, sorties sur imprimantes et supports répondant aux besoins de l'utilisateur, dans le domaine des statistiques de l'environnement, de l'énergie, de l'industrie, des statistiques économiques, des classifications ainsi que des statistiques démographiques et sociales; base de données communes du système de gestion de l'information économique et sociale des Nations Unies;
- c) *Coopération internationale et coordination et liaisons interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
  - i) *Participation aux activités d'organismes intergouvernementaux n'appartenant pas au système des Nations Unies*. Services fonctionnels et participation aux réunions annuelles du Groupe de travail intergouvernemental sur l'amélioration des statistiques de l'environnement, du Groupe de la classification des produits, du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, du Groupe de Londres sur la révision du système de comptabilité économique et environnementale, et du Comité du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes; fourniture de services consultatifs à d'autres organisations sur la méthode à appliquer pour déterminer leur barème des quotes-parts (Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, OUA, etc.);
  - ii) *Participation aux activités d'organisations non gouvernementales*. Session de l'Institut international de statistique;
  - iii) *Participation aux activités de fonds, programmes et organismes des Nations Unies*. Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale; Équipe spéciale sur le commerce des services; Équipes spéciales interinstitutions des statistiques de l'environnement, des statistiques de l'industrie et du bâtiment, des statistiques du commerce international et des statistiques financières; Comité de coordination de l'assistance technique aux pays de l'ex-URSS en matière de statistiques; Conférence des statisticiens européens; Conférence des planificateurs, statisticiens et démographes africains; Comité de statistique de la CESAP; Comité de statistique de la CESA; Comité de statistique de la CEPALC/OEA; Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique; Groupe consultatif mixte des politiques/Section femmes et développement; Comité interinstitutions de coordination des recensements pour l'Afrique subsaharienne;
  - iv) *Services fonctionnels* nécessaires à la réunion annuelle du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination et participation aux travaux du Comité interinstitutions du Comité administratif de coordination sur les femmes et l'égalité entre les sexes;
- d) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
  - i) *Services consultatifs fournis à la demande des gouvernements (une soixantaine)*. Services consultatifs techniques aux pays en développement et aux pays en transition sur les statistiques économiques, démographiques et sociales ainsi que les statistiques de l'industrie, de l'énergie, de l'environnement et du commerce; et services ponctuels de coopération technique en matière de comptabilité nationale et dans le domaine informatique;
  - ii) *Formation de groupe (séminaires, ateliers, colloques)*. Organisation de trois ateliers de formation pour les régions en développement;

- iii) *Bourses.* Organisation de formations de courte durée, de bourses, de voyages d'étude et de programmes de formation en cours d'emploi à l'intention d'une quinzaine de participants de pays en développement et de pays en transition;
- iv) *Projet sur le terrain.* Services techniques à des projets nationaux, régionaux et interrégionaux exécutés dans une trentaine de pays et activités de formation visant à aider les pays en développement et les pays en transition à renforcer leurs capacités nationales de collecte, de traitement et de diffusion des statistiques.

### Ressources nécessaires (aux taux courants)

#### *Postes*

- 9.24 Le présent sous-programme nécessite un tableau d'effectifs de 65 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 59 postes d'agent des services généraux (autres classes). Il est proposé de supprimer deux postes P-2 et six postes d'agent des services généraux, les fonctions relevant du sous-programme ayant été réparties entre les membres du personnel en place. Il est également proposé de reclasser trois postes de P-2 à P-3 compte tenu de l'élargissement des fonctions et des responsabilités rattachées à ces postes. L'accroissement de 585 900 dollars résulte de l'effet conjugué de ces propositions et de l'application des nouvelles règles concernant les taux de vacance de postes.

#### *Autres dépenses de personnel*

- 9.25 Le montant prévu (269 900 dollars) doit permettre de recruter pendant une courte période du personnel spécialisé pour poursuivre l'élaboration du système de gestion de l'information économique et sociale et des normes et du programme de travail correspondants. Les crédits nécessaires à ces activités étaient précédemment alloués à la rubrique "Direction exécutive et Administration".

#### *Consultants et experts*

- 9.26 Le montant de 346 600 dollars demandé est destiné aux activités suivantes : a) un crédit de 135 600 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 51 400 dollars pour recruter des experts possédant des compétences dont le Département n'est pas doté et qui seraient chargés d'établir des manuels et de contribuer aux travaux de réunions de groupes d'experts; b) 211 000 dollars pour les sept réunions de groupes d'experts énumérées ci-dessus; l'augmentation de 51 400 dollars est due aux nouvelles compétences nécessaires en raison de l'élargissement des activités.

#### *Voyages*

- 9.27 Le montant de 140 900 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 52 000 dollars permettrait aux fonctionnaires de la Division de participer aux conférences, séminaires et colloques mondiaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux à l'occasion desquels la Division sera appelée à coordonner l'élaboration de statistiques et à y apporter sa contribution; d'aider les États Membres à développer leurs institutions de statistiques; et de mener des activités de coopération et de liaison avec les commissions régionales touchant des questions ayant trait au développement statistique. Cette augmentation permettrait de répondre aux besoins réels de la Division.

#### *Services contractuels*

- 9.28 Un montant de 366 100 dollars permettrait de produire des microfiches sur les statistiques du commerce international des produits de base et couvrir les frais d'impression à l'extérieur des publications, des manuels et des rapports.

#### *Frais généraux de fonctionnement*

- 9.29 Le montant demandé (245 100 dollars) permettrait à la Division de contribuer aux frais d'entretien et d'appui à l'infrastructure du réseau local (LAN) (y compris les serveurs centraux) nécessaires aux services centraux tels que le courrier électronique, UNIX pour le système intégré de gestion, etc.

*Mobilier et matériel*

9.30 Un montant de 217 200 dollars permettrait de moderniser et de remplacer des ordinateurs personnels et du matériel connexe, et d'acheter du matériel supplémentaire pour le système de gestion de l'information économique et sociale. L'augmentation de 59 600 dollars est nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins du système de gestion de l'information économique et sociale, dont les ressources figuraient précédemment à la rubrique "Direction exécutive et administration".

*Subventions et contributions*

9.31 Le montant demandé (589 200 dollars) permettrait à la Division de régler sa contribution aux frais d'exploitation et d'entretien de l'ordinateur central du Centre international de calcul. Les ressources du Centre figuraient auparavant au chapitre 29 (Activités administratives financées en commun).

**Sous-programme 2  
Population**

Tableau 9.10

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

| Objet de dépense                 | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Crédits ouverts | Accroissement des ressources |             | Total avant réévaluation des coûts | Réévaluation 1998-1999 des coûts | Crédits demandés |
|----------------------------------|-----------------------|------------------------------|------------------------------|-------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------|
|                                  |                       |                              | Montant                      | Pourcentage |                                    |                                  |                  |
| Postes                           | 6 561,4               | 7 212,5                      | 336,9                        | 4,6         | 7 549,4                            | 493,5                            | 8 042,9          |
| Consultants et experts           | 83,2                  | 109,0                        | (31,5)                       | (28,8)      | 77,5                               | 4,7                              | 82,2             |
| Voyages                          | 86,3                  | 100,2                        | (3,8)                        | (3,7)       | 96,4                               | 5,8                              | 102,2            |
| Services contractuels            | 69,7                  | 118,8                        | (29,4)                       | (24,7)      | 89,4                               | 5,4                              | 94,8             |
| Frais généraux de fonctionnement | 40,4                  | 72,6                         | (24,3)                       | (33,4)      | 48,3                               | 2,9                              | 51,2             |
| Fournitures et accessoires       | 4,9                   | 76,2                         | (26,2)                       | (34,3)      | 50,0                               | 3,1                              | 53,1             |
| <b>Total</b>                     | <b>6 845,9</b>        | <b>7 689,3</b>               | <b>221,7</b>                 | <b>2,8</b>  | <b>7 911,0</b>                     | <b>515,4</b>                     | <b>8 426,4</b>   |

2) *Fonds extrabudgétaires*

| Provenance des fonds                | 1994-1995      | 1996-1997         | 1998-1999         |
|-------------------------------------|----------------|-------------------|-------------------|
|                                     | Dépenses       | Montant estimatif | Montant estimatif |
| a) Services d'appui à :             |                |                   |                   |
| i) Des organismes des Nations Unies | —              | —                 | —                 |
| ii) Des activités extrabudgétaires  | —              | —                 | —                 |
| b) Activités de fond :              |                |                   |                   |
| FNUAP                               | 1 267,2        | 744,3             | 807,6             |
| Autres sources                      | 30,6           | 37,4              | 40,0              |
| c) Projets opérationnels :          |                |                   |                   |
| FNUAP                               | 1 347,3        | 1 130,0           | 1 785,0           |
| <b>Total</b>                        | <b>2 645,1</b> | <b>1 911,7</b>    | <b>2 632,6</b>    |
| <b>Total 1) et 2)</b>               | <b>9 491,0</b> | <b>9 601,0</b>    | <b>11 059,0</b>   |



Tableau 9.11

**Postes nécessaires**
*Programme : Population*

|  | Postes permanents |           | Postes temporaires |           |                        |           | Total     |           |
|--|-------------------|-----------|--------------------|-----------|------------------------|-----------|-----------|-----------|
|  | Budget ordinaire  |           | Budget ordinaire   |           | Fonds extrabudgétaires |           | Total     |           |
|  | 1996-1997         | 1998-1999 | 1996-1997          | 1998-1999 | 1996-1997              | 1998-1999 | 1996-1997 | 1998-1999 |
| <b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b> |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| D-2  | 1                 | 1         | —                  | —         | —                      | —         | 1         | 1         |
| D-1  | 2                 | 2         | —                  | —         | —                      | —         | 2         | 2         |
| P-5  | 7                 | 6         | —                  | —         | 3                      | 5         | 10        | 11        |
| P-4/3  | 14                | 15        | —                  | —         | 1                      | —         | 15        | 15        |
| P-2/1  | 2                 | 2         | —                  | —         | 2                      | 2         | 4         | 4         |
| <b>Total</b>   | <b>26</b>         | <b>26</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>6</b>               | <b>7</b>  | <b>32</b> | <b>33</b> |
| <b>Agents des services généraux</b>                        |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| 1re classe   | 6                 | 4         | —                  | —         | —                      | —         | 6         | 4         |
| Autres classes   | 12                | 12        | —                  | —         | 3                      | 3         | 15        | 15        |
| <b>Total</b>   | <b>18</b>         | <b>16</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>3</b>               | <b>3</b>  | <b>21</b> | <b>19</b> |
| <b>Total général</b>                                       | <b>44</b>         | <b>42</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>9</b>               | <b>10</b> | <b>53</b> | <b>52</b> |

- 9.32 Ce sous-programme sera exécuté par la Division de la population.
- 9.33 Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, les activités du sous-programme viseront à faciliter l'application des mesures contenues dans le Programme d'action adopté par la Conférence internationale sur la population et le développement. Il s'agira en particulier de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans le Programme d'action et de recenser et d'analyser les nouvelles questions de politique générale et tendances mondiales en matière de population et de développement.
- 9.34 Des services fonctionnels et de documentation seront fournis à la Commission de la population et du développement, au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale, conformément au programme de travail à long terme de la Division de la population et comme prescrit. On élaborera des rapports analytiques sur les questions thématiques dont sera saisie la Commission en 1998 et en 1999, ainsi que sur l'examen et l'évaluation de la suite donnée au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.
- 9.35 On s'attachera tout particulièrement à fournir rapidement des informations et des analyses fiables sur les tendances et politiques en matière de population. Au cours de cet exercice biennal, on élaborera des estimations et projections démographiques pour tous les pays et toutes les régions, pour les zones urbaines et rurales et pour les grandes villes. Ces estimations et projections formeront un ensemble uniformisé et cohérent de données démographiques pouvant être utilisées par tous les organismes des Nations Unies.
- 9.36 Les migrations internationales, problème soulevé par la Conférence et par l'Assemblée générale à sa quarante-neuvième session, et les répercussions démographiques et sociales du vieillissement de la population seront deux nouvelles questions d'importance sur lesquelles on se penchera. L'accent sera mis sur la mesure des taux et tendances des migrations internationales et sur l'analyse de leurs causes et de leurs liens avec le développement. L'analyse des politiques démographiques nationales, notamment en matière de fécondité, de mortalité et de migrations, et l'étude des liens entre la dynamique démographique et le développement constitueront un autre volet prioritaire. On conduira des études sur les facteurs sociaux, économiques et autres qui ont des répercussions sur la mortalité, la fécondité, les migrations et

l'accroissement de la population, ainsi que sur les changements démographiques et leurs effets sur la situation économique et sociale de la population et sur l'environnement.

- 9.37 Les activités menées dans le cadre du sous-programme renforceront la capacité des États Membres d'élaborer des politiques démographiques nationales et autres politiques nécessaires à la mise en oeuvre effective du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Par le biais des activités de coopération technique, le sous-programme aidera les gouvernements à améliorer leur capacité de collecte et d'analyse des données démographiques nationales et de formulation des politiques nationales. Dans le cadre du suivi de la Conférence internationale, le sous-programme visera aussi à renforcer et à développer le réseau d'information en matière de population (POPIN) afin de pouvoir répondre efficacement aux demandes d'information et d'encourager la coordination entre les organismes des Nations Unies dans le domaine de la population.

### Activités

- 9.38 Durant l'exercice biennal, on entreprendra les activités suivantes :
- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux/d'experts (budget ordinaire/fonds extra-budgétaires)*
    - i) *Services fonctionnels nécessaires pour les réunions.* Deuxième Commission de l'Assemblée générale (4 séances); Conseil économique et social (4 séances); Commission de la population et du développement (22 séances); et réunions intersessions du Bureau de la Commission (8 séances);
    - ii) *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Sept rapports à la Commission de la population et du développement sur les questions suivantes : suivi de la population mondiale (deux rapports), examen et évaluation de la suite donnée au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; activités concernant la population (deux rapports intérimaires); projet de programme de travail dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 2000-2001; tendances démographiques mondiales;
    - iii) *Réunion du Groupe spécial d'experts* sur le vieillissement de la population;
  - b) *Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
    - i) *Vingt-quatre publications périodiques.* Taux et tendances des migrations internationales; migrations internationales et développement; *World Population Prospects*, tableaux annexes; *World Population Prospects*; *Sex and Age Distribution of World Population*; *World Urbanization Prospects*, tableaux annexes; *World Urbanization Prospects*; rapport sur les travaux de la vingtième session du Sous-Comité des projections démographiques du Comité administratif de coordination; base de données de 1999 concernant les politiques démographiques mondiales; disquette de documentation sur les politiques démographiques; base de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement; résumé sur le suivi de la population mondiale (annuel); suivi de la population mondiale (annuel); examen et évaluation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; *Bulletin démographique des Nations Unies* (publication semestrielle); *Population Newsletter* (publication semestrielle);
    - ii) *Six publications non périodiques* portant sur la mortalité; l'utilisation des contraceptifs, la nuptialité et la procréation chez les adolescents; les résultats de la huitième enquête sur la population auprès des gouvernements; les questions nouvelles concernant les politiques démographiques, la population et le développement;
    - iii) *Supports techniques.* Bases de données sur l'utilisation des contraceptifs; les taux et les tendances de la fécondité; la mortalité; les migrations internationales; la population mondiale; les indicateurs démographiques; la composition de la population par sexe et groupe d'âge quinquennal; les effectifs de population; la composition annuelle de la population par sexe et par âge; la pyramide

des âges de la fécondité; les zones urbaines et rurales; les agglomérations urbaines; l'examen et l'inventaire des politiques démographiques à l'échelle mondiale; la population, les ressources, l'environnement et le développement;

- iv) *Supports et services d'information.* Planches murales sur la population mondiale, les zones urbaines et rurales, les agglomérations urbaines et l'utilisation des contraceptifs; services d'information et données spécifiques sur l'utilisation des contraceptifs, la fécondité, les migrations internationales, la mortalité et les estimations, projections et indicateurs démographiques relatifs aux pays, aux villes et aux zones urbaines et rurales; services d'information et données spécifiques sur les politiques démographiques et les liens entre les tendances démographiques et le développement; catalogue des publications de la Division de la population; documentation sur le POPIN et son site Gopher/World Wide Web; liste (mensuelle) des acquisitions du Centre de références sur la population; activités du Comité consultatif et du Comité de coordination du POPIN; activités du Groupe de travail du POPIN sur les technologies de l'information; rapport de synthèse sur les stratégies en matière de population et de développement; évaluation des programmes ayant trait à la population et à la santé en matière de reproduction; analyse et recherche de données démographiques; formation aux questions de population et de développement;
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires).* Contributions aux activités interdépartements, y compris aux travaux des équipes spéciales interorganisations portant les migrations internationales, la mortalité, la fécondité et la planification familiale; contribution aux activités du Sous-Comité des projections démographiques du Comité administratif de coordination (vingtième session); contribution aux activités interorganisations et interdépartements concernant les services sociaux de base pour tous, les politiques démographiques, la condition de la femme et le développement durable; collaboration avec les organismes des Nations Unies en vue d'établir à l'intention de la Commission de la population et du développement des rapports sur les activités du système des Nations Unies dans le domaine de la population et sur le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; contribution aux activités du Comité consultatif et du Comité de coordination du POPIN et collaboration avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales en vue de diffuser des informations démographiques par l'intermédiaire du site Gopher/World Wide Web du POPIN; liaison avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui s'occupent des questions de population aux fins de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement;
- d) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
  - i) *Services consultatifs* aux États Membres et appui technique dans les domaines suivants : mortalité, migrations internes et internationales; estimations et projections démographiques; mise en oeuvre des programmes et politiques démographiques et questions concernant le développement; technologies de l'information dans le domaine de la population (16 missions);
  - ii) *Services consultatifs* aux États Membres et aux équipes d'appui régionales concernant la formulation et la mise en oeuvre des stratégies démographiques et de développement; formation aux questions de population et de développement; analyse et recherche en démographie; et évaluation des programmes ayant trait à la population et à la santé en matière de reproduction (32 missions conduites par quatre spécialistes de l'appui technique).

### Ressources nécessaires (aux taux courants)

#### *Postes*

- 9.39 Pour exécuter le sous-programme, il faudra 26 postes d'administrateur ou fonctionnaire de rang supérieur et 16 postes d'agent des services généraux. Il est proposé de reclasser à P-4 un poste P-5 pour tenir compte du renforcement des fonctions dans le domaine des migrations. Par ailleurs, l'amélioration des méthodes

de travail doit permettre de supprimer deux postes d'agent des services généraux (1re classe). L'accroissement des ressources de 336 900 dollars est dû à l'effet combiné de ces propositions, à l'application de nouveaux taux standard de vacance de postes et à l'effet différé de la création d'un poste de P-5 en 1996-1997.

*Consultants et experts*

- 9.40 Le montant prévu (77 500 dollars), qui accuse une diminution par rapport à l'exercice précédent, doit permettre de couvrir le coût des services de consultant nécessaires pour les activités pour lesquelles le Secrétariat ne dispose pas des compétences spécialisées voulues, à savoir l'élaboration de documents sur les thèmes traités par la Commission de la population et du développement et la préparation de l'examen et de l'évaluation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement qui seront présentés à la Commission de la population et du développement en 1999. La réduction proposée tient également compte des dépenses engagées par le passé.

*Voyages*

- 9.41 Le montant prévu (96 400 dollars) doit permettre de financer les missions de consultation, de collecte des données, de recherche, de liaison et de collaboration avec les commissions régionales et les organisations intergouvernementales, menées dans le cadre du suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement et du programme de travail de l'exercice biennal 1998-1999.

*Services contractuels*

- 9.42 Le montant prévu (89 400 dollars) doit servir à financer la réalisation de plusieurs publications périodiques et non périodiques dans le cadre du programme de travail.

*Frais généraux de fonctionnement*

- 9.43 Le montant prévu (48 300 dollars) concerne la location et l'entretien d'équipement informatique et de matériel de bureautique.

*Mobilier et matériel*

- 9.44 Le montant prévu (50 000 dollars) doit servir à l'achat et au remplacement de matériel de bureautique.

### Sous-programme 3

#### Tendances, questions et politiques relatives au développement mondial

Tableau 9.12

#### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

| Objet de dépense                 | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Crédits ouverts | Accroissement des<br>ressources |              | Total avant<br>réévaluation<br>des coûts | Rééva-<br>luation<br>des coûts | 1998-1999<br>Crédits<br>demandés |
|----------------------------------|-----------------------|------------------------------|---------------------------------|--------------|--|--------------------------------|----------------------------------|
|                                  |                       |                              | Montant                         | Pour-centage |  |                                |                                  |
| Postes                           | 11 042,1              | 8 836,8                      | (93,6)                          | (1,0)        | 8 743,2                                  | 563,4                          | 9 306,6                          |
| Autres dépenses de personnel     | —                     | —                            | 31,6                            | —            | 31,6                                     | 1,9                            | 33,5                             |
| Consultants et experts           | 120,5                 | 128,5                        | 93,8                            | 72,9         | 222,3                                    | 13,4                           | 235,7                            |
| Voyages                          | 76,4                  | 74,5                         | —                               | —            | 74,5                                     | 4,4                            | 78,9                             |
| Services contractuels            | 47,0                  | 40,6                         | 61,8                            | 152,2        | 102,4                                    | 6,0                            | 108,4                            |
| Frais généraux de fonctionnement | 57,0                  | 50,4                         | 6,7                             | 13,2         | 57,1                                     | 3,3                            | 60,4                             |
| Mobilier et matériel             | 19,6                  | 50,1                         | —                               | —            | 50,1                                     | 3,0                            | 53,1                             |
| <b>Total</b>                     | <b>11 362,6</b>       | <b>9 180,9</b>               | <b>100,3</b>                    | <b>1,0</b>   | <b>9 281,2</b>                           | <b>595,4</b>                   | <b>9 876,6</b>                   |

2) *Fonds extrabudgétaires*

|                       | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Montant<br>estimatif | Provenance des fonds   | 1998-1999<br>Montant<br>estimatif |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------------------|--|-----------------------------------|
|                       | —                     | —                                 | a) Services d'appui à :  | —                                 |
|                       | —                     | —                                 | i) Des organismes des Nations Unies  | —                                 |
|                       |                       |                                   | ii) Des activités extrabudgétaires   | —                                 |
|                       |                       |                                   | b) Activités de fond :   |                                   |
|                       | 337,5                 | 255,0                             | Fonds d'affectation spéciale pour la<br>planification et les projections relatives<br>au développement | 241,0                             |
|                       | —                     | —                                 | c) Projets opérationnels   | —                                 |
| <b>Total</b>          | <b>337,5</b>          | <b>255,0</b>                      |  | <b>241,0</b>                      |
| <b>Total 1) et 2)</b> | <b>11 700,1</b>       | <b>9 435,9</b>                    |  | <b>10 117,6</b>                   |

Tableau 9.13

**Postes nécessaires<sup>a</sup>**

*Programme : Tendances, questions et politiques relatives au développement mondial*

|  | Postes permanents |           | Postes temporaires |           |                        |           | Total     |           |
|--|-------------------|-----------|--------------------|-----------|------------------------|-----------|-----------|-----------|
|  | Budget ordinaire  |           | Budget ordinaire   |           | Fonds extrabudgétaires |           |           |           |
|  | 1996-1997         | 1998-1999 | 1996-1997          | 1998-1999 | 1996-1997              | 1998-1999 | 1996-1997 | 1998-1999 |
| <b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b> |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| D-2  | 1                 | 1         | —                  | —         | —                      | —         | 1         | 1         |
| D-1  | 3                 | 3         | —                  | —         | —                      | —         | 3         | 3         |
| P-5  | 6                 | 6         | —                  | —         | —                      | —         | 6         | 6         |
| P-4/3  | 16                | 16        | —                  | —         | —                      | —         | 16        | 16        |
| P-2/1  | 4                 | 3         | —                  | —         | —                      | —         | 4         | 3         |
| <b>Total</b>   | <b>30</b>         | <b>29</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>30</b> | <b>29</b> |
| <b>Agents des services généraux</b>                        |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| 1re classe   | 9                 | 8         | —                  | —         | —                      | —         | 9         | 8         |
| Autres classes   | 15                | 11        | —                  | —         | —                      | —         | 15        | 11        |
| <b>Total</b>   | <b>24</b>         | <b>19</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>24</b> | <b>19</b> |
| <b>Total général</b>                                       | <b>54</b>         | <b>48</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>54</b> | <b>48</b> |

<sup>a</sup> En outre, un membre du personnel (de classe P-4) a été détaché à titre gracieux pour l'exercice biennal 1996-1997. Ce détachement devrait être maintenu pour l'exercice biennal 1998-1999.

- 9.45 Le sous-programme sera exécuté par la Division des questions macro-économiques.
- 9.46 Le sous-programme a principalement pour but de fournir des informations actualisées et de réaliser des analyses concernant les changements macro-économiques survenant dans le monde, en vue d'aider tous les pays à s'intégrer pleinement et efficacement dans l'économie mondiale.
- 9.47 La mondialisation et la libéralisation ont pour principal effet d'obliger les gouvernements à mener désormais leur politique économique en tenant compte des changements survenant dans l'économie mondiale et en coopérant pour faire face à cette évolution. Pris individuellement, les gouvernements doivent savoir et prévoir quelles seront, pour leurs économies nationales, les conséquences d'une exposition progressive aux forces extérieures afin de prendre les mesures qui s'imposent. Ils doivent également faire en sorte que leurs pays respectifs puissent tirer parti des perspectives que leur offre l'économie mondiale. Considérés dans leur ensemble, les gouvernements doivent être informés des aspects liés à la mondialisation qui nécessitent la mise en oeuvre de mesures multilatérales.
- 9.48 Pour satisfaire les besoins en matière d'analyse économique, le sous-programme comporte une première série d'activités qui concernent le suivi et l'étude des changements économiques ayant des causes ou des conséquences internationales. Le sous-programme prévoit parallèlement la publication, tous les six mois, de prévisions économiques à court terme pour les différentes régions et les principales économies du monde. *L'Étude sur la situation économique et sociale dans le monde* (publication annuelle) viendra compléter ces prévisions par l'analyse des questions d'actualité concernant l'économie mondiale. Par ailleurs, des prévisions sur les tendances socio-économiques à long terme seront publiées afin de faciliter l'élaboration de stratégies de développement pour le XXI<sup>e</sup> siècle.
- 9.49 Une deuxième série d'activités concernera l'examen des politiques nationales, qui portera sur deux aspects. D'une part, on évaluera les initiatives prises par les pays en vue de renforcer leur position dans l'économie

mondiale ainsi que les résultats obtenus, de manière à tirer les enseignements de ces différentes expériences. D'autre part, on examinera les conséquences des changements économiques internes et des politiques nationales pour d'autres pays, notamment pour les pays les plus vulnérables de la communauté internationale dans le but de promouvoir la coopération économique internationale et, plus particulièrement, d'appuyer les efforts que déploie l'ONU dans ce domaine. Il est prévu notamment d'élaborer des rapports à l'intention de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social sur la mise en oeuvre de la Déclaration sur la coopération économique internationale, de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement et de l'Agenda pour le développement, ainsi que sur des questions telles que l'intégration financière mondiale, la situation de la dette extérieure ou le financement du développement.

### Activités

9.50 Les activités ci-après seront entreprises pendant l'exercice biennal :

- a) *Services destinés aux organes intergouvernementaux/d'experts (budget ordinaire/fonds extra-budgétaires)*
  - i) *Services fonctionnels nécessaires pour les réunions.* Deuxième Commission de l'Assemblée générale (24 séances); Conseil économique et social (16 séances);
  - ii) *Documentation à l'intention des organes délibérants*
    - a. *Assemblée générale.* Douze rapports sur les domaines suivants : les ressources financières consacrées au développement; l'intégration financière mondiale et le renforcement de la collaboration entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods, en particulier le FMI (deux rapports); la crise de la dette extérieure et le développement (deux rapports); le développement durable et la coopération économique internationale; l'application et le suivi des principaux accords conclus en matière de développement; le financement du développement, en particulier le transfert net de ressources entre pays développés et pays en développement; les perspectives socio-économiques globales de l'économie mondiale;
    - b. *Conseil économique et social. La situation économique et sociale dans le monde* (deux études) et la situation de l'économie mondiale (deux rapports);
  - iii) *Dix réunions de groupes spéciaux d'experts.* Quatre réunions sur les principaux problèmes macro-économiques qui se font jour, organisées en vue de l'élaboration de l'étude *La situation économique et sociale dans le monde*; une réunion sur les perspectives de l'Afrique subsaharienne face à la mondialisation de l'économie; une réunion sur les progrès accomplis par l'Asie en matière de développement, en particulier sur les facteurs de réussite et les expériences susceptibles d'être reproduites; quatre réunions sur les perspectives de l'économie mondiale, organisées dans le cadre du projet LINK en vue de l'élaboration de l'étude *La Situation économique et sociale dans le monde* et du rapport sur la situation de l'économie mondiale;
- b) *Autres activités de fond*
  - i) *Publication en série. La situation économique et sociale dans le monde* (publication annuelle);
  - ii) *Sept publications isolées*, dont une publication sur *Les perspectives socio-économiques globales de l'économie mondiale* et six documents de travail consacrés à certaines questions macro-économiques telles que l'évolution de la répartition des revenus dans le monde; les liens entre la croissance économique et le commerce; les liens entre la croissance économique et le commerce de biens; le financement des systèmes de protection sociale dans les services; les problèmes nouveaux liés à la mobilisation de ressources destinées au développement dans la perspective du XXI<sup>e</sup> siècle; ainsi que les stratégies envisageables en matière de développement international dans la perspective du XXI<sup>e</sup> siècle;

- iii) *Supports techniques. Perspectives de l'économie mondiale* (quatre numéros); *La situation de l'économie mondiale* et *Les problèmes macro-économiques se faisant jour dans l'économie mondiale* (quatre publications);
- c) *Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*

Consultations et coordination avec le FMI, la Banque mondiale et d'autres institutions spécialisées compétentes, ainsi qu'avec la CNUCED et les commissions régionales; amélioration, pour les autres organismes des Nations Unies et les États Membres, des facilités d'accès au modèle LINK et aux bases de données analytiques depuis n'importe quel point du globe; liens avec un réseau externe d'instituts de recherche non gouvernementaux par l'échange de documents d'information et par l'organisation de consultations informelles.

### Ressources nécessaires (aux taux courants)

#### *Postes*

- 9.51 Pour l'exécution de ce sous-programme, il faudra 29 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 19 postes d'agent des services généraux, comme le montre le tableau 9.13. Il est proposé de supprimer un poste P-2 et cinq postes d'agent des services généraux (autres classes) en raison d'une nouvelle répartition des tâches entre les membres du personnel actuel. La diminution de 93 600 dollars est le résultat de la mise en oeuvre de ces propositions et de l'application de nouveaux taux standard de vacance de poste.

#### *Autres dépenses de personnel*

- 9.52 Un montant de 31 600 dollars est demandé pour financier le recrutement de personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) pour aider au traitement informatique des données et contribuer aux travaux de recherche pour l'élaboration de l'étude *La situation économique et sociale dans le monde* et du rapport sur la situation de l'économie mondiale.

#### *Consultants et experts*

- 9.53 Les ressources prévues (222 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 93 800 dollars, comprennent a) un montant de 99 600 dollars, soit une augmentation de 32 900 dollars, qui permettra de financer, d'une part, les services d'experts chargés de préparer les contributions aux études techniques prévues dans le cadre du sous-programme, ainsi que de documentation sur les problèmes macro-économiques se faisant jour dans le monde et, d'autre part, les services d'experts en programmation informatique qui devront transférer les modèles macro-économiques et les bases de données de la Division de l'ordinateur central du Secrétariat aux micro-ordinateurs et au réseau local de la Division; et b) un montant de 122 700 dollars, soit une augmentation de 60 900 dollars, qui permettra de financer les six groupes spéciaux d'experts chargés d'étudier le financement des systèmes de protection sociale, les problèmes nouveaux liés à la mobilisation de ressources pour le développement (deux réunions), les stratégies de développement international dans la perspective du XXI<sup>e</sup> siècle; les perspectives de l'Afrique subsaharienne face à la mondialisation de l'économie et les progrès accomplis par l'Asie en matière de développement, s'agissant notamment de la viabilité des initiatives menées dans ce domaine et de la possibilité de reproduire celles-ci. L'augmentation des ressources permettrait d'assurer une plus large participation aux réunions.

#### *Voyages*

- 9.54 Un montant de 74 500 dollars est demandé pour financer les frais de voyage du personnel chargé de fournir des services fonctionnels au Conseil économique et social lorsqu'il se réunit à Genève, d'assurer la liaison et la coordination avec les institutions spécialisées et avec d'autres organisations intergouvernementales ou non gouvernementales ainsi que d'effectuer des recherches et de recueillir des données dans le cadre du programme de travail.

#### *Services contractuels*

- 9.55 Un montant de 102 400 dollars est demandé pour financer les travaux contractuels de réalisation et d'impression de *La situation économique et sociale dans le monde*, de l'étude sur les *perspectives socio-*



*économiques globales de l'économie mondiale* ainsi que d'un certain nombre d'autres publications. L'augmentation de 61 800 dollars correspond aux frais liés à l'amélioration de la qualité des publications et à leur impression dans des langues autres que l'anglais.

*Frais généraux de fonctionnement*

- 9.56 Le montant prévu (57 100 dollars) représente la part des dépenses incombant à la Division pour l'entretien de l'infrastructure technique du réseau local (y compris des ordinateurs centraux) au titre de services centraux de gestion, tels que la messagerie électronique, le système UNIX utilisé pour le SIG.

*Matériel*

- 9.57 Le montant prévu (50 100 dollars) permettrait de financer la mise à niveau du parc informatique de la Division ainsi que l'acquisition de logiciels spécialisés.

**Sous-programme 4**  
**Approche mondiale de diverses questions**  
**et politiques sociales et micro-économiques**

Tableau 9.14

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| 1) Budget ordinaire              |                |                 |                              |             |                                    |                        |                               |
|----------------------------------|----------------|-----------------|------------------------------|-------------|------------------------------------|------------------------|-------------------------------|
| Objet de dépense                 | 1994-1995      | 1996-1997       | Accroissement des ressources |             | Total avant réévaluation des coûts | Réévaluation des coûts | 1998-1999<br>Crédits demandés |
|                                  | Dépenses       | Crédits ouverts | Montant                      | Pourcentage |                                    |                        |                               |
| Postes                           | 948,1          | 4 194,1         | 269,9                        | 6,4         | 4 464,0                            | 305,6                  | 4 769,6                       |
| Consultants et experts           | 54,2           | 68,9            | 41,4                         | 60,0        | 110,3                              | 6,6                    | 116,9                         |
| Voyages                          | 41,3           | 51,0            | (20,9)                       | (40,9)      | 30,1                               | 1,9                    | 32,0                          |
| Services contractuels            | —              | 44,3            | (44,3)                       | (100,0)     | —                                  | —                      | —                             |
| Frais généraux de fonctionnement | 58,8           | 93,2            | (17,5)                       | (18,7)      | 75,7                               | 4,5                    | 80,2                          |
| Mobilier et matériel             | 10,7           | 53,8            | (22,0)                       | (40,8)      | 31,8                               | 2,0                    | 33,8                          |
| <b>Total</b>                     | <b>1 113,1</b> | <b>4 505,3</b>  | <b>206,6</b>                 | <b>4,5</b>  | <b>4 711,9</b>                     | <b>320,6</b>           | <b>5 032,5</b>                |

  

| 2) Fonds extrabudgétaires           |                |                   |                   |  |
|-------------------------------------|----------------|-------------------|-------------------|--|
| Provenance des fonds                | 1994-1995      | 1996-1997         | 1998-1999         |  |
|                                     | Dépenses       | Montant estimatif | Montant estimatif |  |
| a) Services d'appui à :             | —              | —                 | —                 |  |
| i) Des organismes des Nations Unies | —              | —                 | —                 |  |
| ii) Des activités extrabudgétaires  | —              | —                 | —                 |  |
| b) Activités de fond                | —              | —                 | —                 |  |
| c) Projets opérationnels            | —              | —                 | —                 |  |
| <b>Total</b>                        | <b>—</b>       | <b>—</b>          | <b>—</b>          |  |
| <b>Total 1) et 2)</b>               | <b>1 113,1</b> | <b>4 505,3</b>    | <b>5 032,5</b>    |  |

Tableau 9.15

**Postes nécessaires**

*Programme : Approche mondiale de diverses questions et politiques sociales et micro-économiques*

|  | Postes permanents |           | Postes temporaires |           |                        |           | Total     |           |
|--|-------------------|-----------|--------------------|-----------|------------------------|-----------|-----------|-----------|
|  | Budget ordinaire  |           | Budget ordinaire   |           | Fonds extrabudgétaires |           |           |           |
|  | 1996-1997         | 1998-1999 | 1996-1997          | 1998-1999 | 1996-1997              | 1998-1999 | 1996-1997 | 1998-1999 |
| <b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b> |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| D-2  | 1                 | 1         | —                  | —         | —                      | —         | 1         | 1         |
| D-1  | 1                 | 1         | —                  | —         | —                      | —         | 1         | 1         |
| P-5  | 3                 | 3         | —                  | —         | —                      | —         | 3         | 3         |
| P-4/3  | 10                | 9         | —                  | —         | —                      | —         | 10        | 9         |
| P-2/1  | 3                 | 2         | —                  | —         | —                      | —         | 3         | 2         |
| <b>Total</b>   | <b>18</b>         | <b>16</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>18</b> | <b>16</b> |
| <b>Agents des services généraux</b>                        |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| 1re classe   | —                 | —         | —                  | —         | —                      | —         | —         | —         |
| Autres classes   | 9                 | 8         | —                  | —         | —                      | —         | 9         | 8         |
| <b>Total</b>   | <b>9</b>          | <b>8</b>  | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>9</b>  | <b>8</b>  |
| <b>Total général</b>                                       | <b>27</b>         | <b>24</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>27</b> | <b>24</b> |

- 9.58 Le sous-programme sera exécuté par la Division de l'analyse des politiques micro-économiques et sociales.
- 9.59 Le sous-programme a principalement pour but d'aider la communauté internationale à définir les principes qui régiront l'élaboration et la mise en oeuvre d'une approche intégrée qui tienne compte de l'interdépendance des aspects économiques, sociaux et politiques du processus de développement. Pour ce faire, il est envisagé de réaliser une analyse multisectorielle des problèmes de fond mis en évidence lors des conférences mondiales qui se sont récemment tenues sur le développement en vue d'appuyer les efforts déployés aux échelons national et international pour concrétiser les décisions qui y ont été prises.
- 9.60 Le sous-programme visera à satisfaire les besoins des États Membres en matière d'information et d'analyse orientée vers l'action s'agissant de définir le rôle qui doit être attribué aux agents économiques et aux mécanismes du marché dans les politiques menées à l'échelon national pour stimuler la croissance économique, améliorer l'efficacité et assurer une répartition plus équitable des revenus. Il est notamment prévu de réaliser des études analytiques sur les avantages et les inconvénients que présente le recours à des approches axées sur le marché pour résoudre des problèmes d'allocation, de répartition ou de régulation, notamment en ce qui concerne la fourniture de biens et de services publics aux échelons national et international. Il est également envisagé d'effectuer des recherches et de réaliser des analyses dans les domaines suivants : l'évolution des dépenses publiques, les régimes fiscaux et les mesures de privatisation, l'effet des techniques nouvelles sur les salaires, la répartition des revenus et l'emploi, ainsi que les facteurs déterminant le comportement des investisseurs et le lieu d'implantation des activités économiques.
- 9.61 La Commission du développement social, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, ainsi que les équipes spéciales du CAC, recevront de la documentation et bénéficieront d'un appui fonctionnel afin d'assurer le suivi des conférences mondiales, en ce qui concerne notamment les initiatives tendant à promouvoir l'intégration et la participation de tous dans la société et à garantir un accès universel aux services sociaux. La Division effectuera une analyse intégrée des évolutions et des tendances globales en matière de développement socio-économique ainsi que de leurs conséquences sur les stratégies nationales

et internationales. Elle examinera aussi l'importance grandissante des institutions économiques et sociales et des instruments de politique, eu égard en particulier aux questions de fond traitées lors du Sommet mondial pour le développement social. Il est prévu d'élaborer un rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde ainsi que des rapports concernant les problèmes nouveaux, les évolutions récentes et les stratégies novatrices en matière de développement social.

- 9.62 Le sous-programme visera également à fournir aux gouvernements et aux organes intergouvernementaux, sur demande, des informations, des conseils sur la méthodologie, des évaluations et des propositions d'action concernant les liens entre les questions et les mesures politiques et économiques. La Division fera régulièrement rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité sur les conséquences économiques et sociales des sanctions imposées par l'ONU, sur l'application de mesures économiques de coercition et sur le lien entre la paix et le développement. Il est prévu de poursuivre la coopération avec les organisations et institutions compétentes appartenant ou non au système des Nations Unies.

### Activités

- 9.63 Les activités ci-après seront entreprises pendant l'exercice biennal :

- a) *Services destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts*
  - i) *Services fonctionnels nécessaires pour les réunions.* Assemblée générale (6 séances); Conseil économique et social (4 séances); séances plénières et groupes de travail de la Commission du développement social (24 séances);
  - ii) *Documentation à l'intention des organes délibérants*
    - a. *Assemblée générale.* Quatre rapports : deux sur l'aide économique aux pays touchés par l'application de sanctions économiques multilatérales; un sur les mesures économiques en tant que moyens de coercition politique et économique utilisés contre des pays en développement et un rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde;
    - b. *Conseil économique et social.* Deux rapports : l'un sur le rôle de l'État providence dans la répartition des revenus et l'autre sur les mesures de privatisation et de déréglementation mises en oeuvre dans les pays en développement et dans les pays à économie en transition;
    - c. *Commission du développement social.* Quatre rapports de synthèse : un sur les mesures tendant à promouvoir l'intégration et la participation de tous dans la société, en particulier des groupes et des personnes défavorisées ou vulnérables; un sur l'accès universel aux services sociaux; et deux sur les problèmes nouveaux, les évolutions récentes et les stratégies novatrices en matière de développement social, afin notamment de rendre compte de la situation de certains groupes;
  - iii) *Trois groupes spéciaux d'experts* chargés d'étudier respectivement les mesures de privatisation et de déréglementation mises en oeuvre dans les pays en développement et dans les pays à économie en transition; les tendances globales en matière de dépenses sociales et leurs conséquences sur les stratégies nationales et internationales de développement; ainsi que les conséquences des sanctions multilatérales et des mesures économiques de coercition pour les pays concernés et pour les pays tiers;
- b) *Autres activités de fond*
  - i) *Six publications isolées.* Un supplément au *Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1997* et cinq publications portant respectivement sur la contribution des petites et moyennes entreprises au développement économique; le rôle des mécanismes du marché dans la fourniture de biens et de services publics; les tendances globales en matière de dépenses sociales et leurs conséquences sur les stratégies de développement aux échelons national et international; les effets des techniques nouvelles sur les salaires, la répartition des revenus et l'emploi; ainsi que les facteurs déterminant le comportement des investisseurs et le lieu d'implantation des activités économiques;

- ii) *Supports et services d'information.* Page d'accueil de la Division sur le réseau Internet et base de données sur la situation sociale dans le monde et son évolution;
- c) *Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions*

Des services fonctionnels, tels que la fourniture de documents d'information ou de rapports sur les réunions, seront fournis aux équipes spéciales du CAC et à d'autres groupes de travail interinstitutions concernant le suivi des conférences mondiales (activité annuelle).

### Ressources nécessaires (aux taux courants)

#### *Postes*

- 9.64 Pour l'exécution de ce sous-programme, il faudrait 16 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur ainsi que 8 postes d'agent des services généraux, comme le montre le tableau 9.15 ci-dessus. Il est proposé de supprimer un poste P-3, un poste P-2 ainsi qu'un poste d'agent des services généraux suite à la rationalisation du travail de la Division. L'augmentation de 269 900 dollars s'explique par l'application de nouveaux taux standard pour les vacances de poste, par l'effet-report de la création de nouveaux postes (un poste D-2, un poste P-3 ainsi que deux postes P-2) pendant l'exercice biennal 1996-1997 ainsi que par la suppression d'un poste P-3, d'un poste P-2 et d'un poste d'agent des services généraux.

#### *Consultants et experts*

- 9.65 Les ressources prévues (110 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 41 400 dollars, se répartissent comme suit : a) un montant de 60 400 dollars permettant de financer les services des consultants auxquels il sera fait appel pour l'élaboration des publications périodiques et isolées ainsi que pour la préparation des études analytiques et des documents de travail sur les questions micro-économiques et les problèmes de développement social; et b) un montant de 49 900 dollars permettant de financer les réunions des trois groupes spéciaux d'experts dont il est question au paragraphe 9.63 a) iii) plus haut. L'augmentation de 41 400 dollars (24 100 dollars au titre des services de consultants et 17 300 dollars au titre des réunions des groupes spéciaux d'experts) s'explique, d'une part, par le nombre accru de produits exécutés et, d'autre part, par une participation plus large aux réunions.

#### *Voyages*

- 9.66 Les ressources prévues (30 100 dollars), en baisse par rapport à l'exercice précédent, correspondent aux frais de voyage du personnel chargé d'effectuer des recherches et de recueillir des données ainsi que d'assurer la liaison avec les institutions spécialisées, les institutions financières et commerciales internationales et d'autres organisations intergouvernementales ou non gouvernementales compétentes.

#### *Frais généraux de fonctionnement*

- 9.67 Le montant prévu (75 700 dollars) représente la part des dépenses que la Division doit engager pour assurer l'entretien de l'infrastructure technique du réseau local (y compris des ordinateurs centraux) afin de fournir l'appui nécessaire aux services centraux de gestion, tels que la messagerie électronique ou le système UNIX utilisé pour le SIG.

#### *Matériel*

- 9.68 Le montant prévu (31 800 dollars), inférieur à celui de l'exercice précédent, permettrait de financer la mise à niveau ou le remplacement du parc informatique de la Division.

## D. Appui aux programmes

Tableau 9.16

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Objet de dépense                 | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Crédits ouverts | Accroissement des<br>ressources |                  | Total avant<br>réévaluation<br>des coûts | Rééva-<br>luation<br>1998-1999<br>des coûts | Crédits<br>demandés |
|----------------------------------|-----------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------|--|---|---------------------|
|                                  |                       |                              | Montant                         | Pour-<br>centage |  |   |                     |
| Postes                           | 1 994,8               | 1 761,7                      | 107,0                           | 6,0              | 1 868,7                                  | 116,9                                       | 1 985,6             |
| Autres dépenses de personnel     | 173,1                 | 272,7                        | (70,8)                          | (25,9)           | 201,9                                    | 12,2  | 214,1               |
| Frais généraux de fonctionnement | 422,5                 | 274,3                        | 97,7                            | 35,6             | 372,0                                    | 22,4  | 394,4               |
| Dépenses de représentation       | 4,3                   | 4,7                          | —                               | —                | 4,7                                      | 0,3   | 5,0                 |
| Fournitures et accessoires       | 61,1                  | 59,4                         | —                               | —                | 59,4                                     | 3,5   | 62,9                |
| Mobilier et matériel             | 18,0                  | 23,9                         | (9,8)                           | (41,0)           | 14,1                                     | 0,8   | 14,9                |
| <b>Total</b>                     | <b>2 673,8</b>        | <b>2 396,7</b>               | <b>124,1</b>                    | <b>5,1</b>       | <b>2 520,8</b>                           | <b>156,1</b>                                | <b>2 676,9</b>      |

  

| Objet de dépense      | 1994-1995<br>Dépenses | 1996-1997<br>Montant<br>estimatif | Provenance des fonds                | 1998-1999            |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|----------------------|
|                       |                       |                                   |                                     | Montant<br>estimatif |
|                       | —                     | —                                 | a) Services d'appui à :             | —                    |
|                       | 172,0                 | 106,0                             | i) Des organismes des Nations Unies | —                    |
|                       | —                     | —                                 | ii) Des activités extrabudgétaires  | 106,0                |
|                       | —                     | —                                 | b) Activités de fond                | —                    |
|                       | —                     | —                                 | c) Projets opérationnels            | —                    |
| <b>Total</b>          | <b>172,0</b>          | <b>106,0</b>                      |                                     | <b>106,0</b>         |
| <b>Total 1) et 2)</b> | <b>2 845,8</b>        | <b>2 502,7</b>                    |                                     | <b>2 782,9</b>       |

Tableau 9.17

**Postes nécessaires**

*Programme : Appui aux programmes*

|  | Postes permanents |           | Postes temporaires |           |                        |           | Total     |           |
|--|-------------------|-----------|--------------------|-----------|------------------------|-----------|-----------|-----------|
|  | Budget ordinaire  |           | Budget ordinaire   |           | Fonds extrabudgétaires |           | Total     |           |
|  | 1996-1997         | 1998-1999 | 1996-1997          | 1998-1999 | 1996-1997              | 1998-1999 | 1996-1997 | 1998-1999 |
| <b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b> |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| P-5  | 2                 | 2         | —                  | —         | —                      | —         | 2         | 2         |
| P-4/3  | 1                 | 1         | —                  | —         | —                      | —         | 1         | 1         |
| <b>Total</b>   | <b>3</b>          | <b>3</b>  | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>—</b>               | <b>—</b>  | <b>3</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Agents des services généraux</b>                        |                   |           |                    |           |                        |           |           |           |
| 1re classe   | 2                 | 2         | —                  | —         | —                      | —         | 2         | 2         |
| Autres classes   | 8                 | 8         | —                  | —         | 1                      | 1         | 9         | 9         |
| <b>Total</b>   | <b>10</b>         | <b>10</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>1</b>               | <b>1</b>  | <b>11</b> | <b>11</b> |
| <b>Total général</b>                                       | <b>13</b>         | <b>13</b> | <b>—</b>           | <b>—</b>  | <b>1</b>               | <b>1</b>  | <b>14</b> | <b>14</b> |

9.69 Le Service administratif fournit au Département un appui aux programmes ainsi que d'autres services d'administration (recrutement et administration du personnel, gestion des finances, planification des ressources et autres services communs).

**Ressources nécessaires (aux taux courants)**

*Postes*

9.70 Pour entreprendre les activités décrites ci-dessus, le service administratif aurait besoin de 3 postes d'administrateur et de 10 postes d'agent des services généraux. L'augmentation de 107 000 dollars correspond à l'application de nouveaux taux standard pour les vacances de poste.

*Autres dépenses de personnel*

9.71 Les ressources prévues (201 900 dollars) doivent permettre a) d'engager le personnel temporaire (152 000 dollars) devant remplacer les fonctionnaires du Département en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité et de recruter du personnel supplémentaire lors de périodes de pointe; et b) de financer (49 900 dollars) les heures supplémentaires effectuées par le personnel du Département lors de périodes de pointe.

*Frais généraux de fonctionnement*

9.72 Les ressources prévues (372 000 dollars) doivent permettre de couvrir les dépenses suivantes : a) location du matériel de bureautique et de traitement des données du Service administratif (24 100 dollars); b) communications (331 600 dollars), qui comprennent le coût des communications par téléphone et par télécopie et d'autres dépenses connexes engagées par le Département; c) entretien du matériel de bureautique (7 100 dollars); et d) divers frais (9 200 dollars) liés aux activités du Département. L'augmentation de 97 700 dollars permettra de financer les frais effectifs de communications compte tenu de la structure des dépenses engagées lors de l'exercice précédent.

*Fournitures et accessoires*

9.73 Les ressources prévues (59 400 dollars) doivent permettre de financer les fournitures et accessoires de bureau non durables du Département, en particulier les fournitures pour le traitement des données.

*Dépenses de représentation*

- 9.74 Le montant prévu (4 700 dollars) devra permettre de financer les coûts liés aux réunions des organes intergouvernementaux auxquels le Département offre ses services.

*Matériel*

- 9.75 Les ressources prévues (14 100 dollars) doivent permettre de financer le remplacement du matériel de bureautique du Service administratif.